

# Bachelier en Agronomie orientation TA option technologique de clinique animalière

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [agro.montignies@helha.be](mailto:agro.montignies@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE AT TCA 03 Microbio app de TCA et laboratoire            |                                                                                             |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | AGTV2B03TCA                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 6 C                                                                                         | Volume horaire  | 56 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Julie SCHMITZ</b> ( <a href="mailto:julie.schmitz@helha.be">julie.schmitz@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 60                                                                                          |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                 |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                    |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité repose sur les UE relatives à la microbiologie (théorique et pratique) acquises lors du bloc 1 (caractérisation des microorganismes, principes d'identification de base, bonnes pratiques de laboratoire,...)

Elle englobe, notamment, la description des principaux pathogènes animaux, les protocoles d'identification de ceux-ci ainsi que l'analyse de prélèvements pathologiques. Et, dans une logique clinique complète, l'antibiogramme sera expliqué et travaillé fictivement.

Dans la partie 'laboratoire', les étudiants apprennent et mettent en oeuvre les manipulations de base permettant de repérer et avancer dans l'identification de pathogènes d'animaux ainsi que, fictivement, la détermination de molécules thérapeutiques efficaces.

Egalement, l'accent sera mis sur la gestion de l'hygiène dans le contexte de travail futur (protocoles de désinfections,...)

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

2.2 Développer un esprit critique

Compétence 4 **Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche**

4.1 Mettre en oeuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire

4.2 Mettre en application les techniques de mesurage, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée

4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet

4.5 Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche

Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité réussie, l'étudiant:

- Connait les pathogènes animaux les plus fréquents et les pathologies associées;
- Sait comment les reprérer et les identifier dans un prélèvement pathologique et sait appliquer au laboratoire
- Interprète un antibiogramme
- Interprète et critiques les résultats obtenus
- Maîtrise la gestion de l'hygiène

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : AGTA1B06

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|              |                                               |            |        |
|--------------|-----------------------------------------------|------------|--------|
| AGTV2B03TCAA | Microbiologie appliquée de TCA                | 36 h / 4 C | (opt.) |
| AGTV2B03TCAB | Laboratoire de microbiologie appliquée de TCA | 20 h / 2 C | (opt.) |

### **Contenu**

Cours théorique:

- Principaux pathogènes d'animaux: identification et pathologies
- Analyse de prélèvements
- Antibiogramme

Laboratoire:

- Recherche et caractérisation de pathogènes
- Antibiogramme fictif
- Gestion de l'hygiène

### **Démarches d'apprentissage**

Cours magistral reposant sur syllabus et dias  
Séances de laboratoires

- Explication des manipulations
- Préparation du matériel par les étudiants
- Travail en équipe de 2 étudiants
- Interrogations régulières

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Interrogations régulières

Disponibilité des professeurs, sur site, par mail voire Teams

### **Sources et références**

Prescott

[www.siensano.be](http://www.siensano.be)

...

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et présentations Power Point disponibles sur ConnectEd

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation de l'UE repose sur plusieurs éléments :

- Travail journalier [35%] comprenant rapports de manipulations, interrogations et évaluation pratique
- Examen écrit [65%] portant sur toute la matière vue au cours théorique et lors des labo (pratique comprise donc!)

- Un retrait de 0,5 point par absence non justifiée au laboratoire est effectué, sur la cote finale /20

Au Q3, la partie de la note relative aux interrogations est annulée et celles en lien avec les rapports, l'évaluation pratique et les retraits 'absence' sont figées. L'examen écrit du Q3 compte alors pour 75% de la cote finale.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |    |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %  |
| production journalière |           |   | Int + Rap | 35 | Rap       | 25 |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 65 | Exe       | 75 |

Int = Interrogation(s), Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

L'étudiant est soumis au REE, au ROI et aux règlements spécifiques des laboratoires.

## **5. Cohérence pédagogique**

Les laboratoires mettent en pratique des notions vues au cours théorique

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).